

Conditions générales de vente

(Dernière mise à jour le 08/09/2013)

Article 1 - Champs d'Application et Modification des Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales de vente détaillées ci-dessous (ci-après désignées les " Conditions Générales "), régissent les relations contractuelles entre tout utilisateur du site cuisines-privilege.com désirant effectuer un achat auprès de cuisines-privilege.com via le site Internet (ci-après désigné "le client" ou "Vous") et la société cuisines privilège, SARL au capital de 8000€ dont le siège est situé au 2567 chemin de Saint Claude 06600 ANTIBES et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Antibes sous le numéro 751304981 (ci-après désignée "cuisines-privilege.com ").

Cuisines-privilege.com a pour activité principale la vente, installation et livraison de cuisines, mobilier intérieur, électroménager, et tout matériel accessoires en France métropolitaine uniquement (évier, robinetterie, plans de travail etc....), sur le site internet www.cuisines-privilege.com ainsi qu'en son siège.

Ces conditions générales de vente sont les seules applicables et remplacent toutes autres conditions, sauf accord contraire préalable, exprès et écrit.

A tout moment, cuisines-privilege.com peut être amenée à modifier certaines des dispositions des présentes conditions générales. En conséquence, il est nécessaire de prendre connaissance de la version en vigueur, le jour de votre commande sur le site cuisines-privilege.com (ci-après désigné le " Site "). En cas de modification, il sera appliqué à chaque commande les conditions générales de vente en vigueur au jour de la commande.

Chaque achat sur le Site est soumis à l'ensemble des clauses des conditions générales applicables à la date de la commande. Le client ne pourra valider sa commande qu'après avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées. Cuisines-privilege.com considère qu'en validant sa commande, le client a dûment pris connaissance des conditions générales de vente et les accepte sans réserve.

En validant les présentes conditions générales de vente lors de la commande, le client déclare avoir la capacité juridique permettant la conclusion d'un contrat au sens des articles 1123 et suivants du Code Civil.

Article 2 – Objet

Les présentes conditions ont pour objet de définir le régime des ventes et les droits qui en découlent, notamment pour :

- l'organisation des relations juridiques entre cuisines-privilege.com et le client
- les modalités de vente entre cuisines-privilege.com et le client (commande, paiement, livraison etc..).

Article 3 - Procédure et modalité de commande

Pour passer sa commande, le client dispose de deux moyens :

- Par Internet sur notre site www.cuisines-privilege.com.
- A notre siège ,2567 chemin de Saint Claude 06600 Antibes.

Les données communiquées par le client et enregistrées par cuisines-privilege.com lors de l'inscription et de la commande constituent la preuve des transactions entre cuisines-privilege.com et le client. Après validation de la commande par le client, cuisines-privilege.com adressera un mail de confirmation au client pour lui notifier que la commande a bien été enregistrée. cuisines-privilege.com se réserve le droit de refuser d'exécuter une livraison ou d'honorer une commande dans les cas où le client n'aurait pas réglé totalement ou en partie une précédente commande, ou dans les cas où un litige de paiement subsisterait.

Vérification des dimensions et responsabilité :

Pour les départements 06 et 83 si le client le désire il peut choisir l'option prises/vérifications des dimensions (option payante, voir Cuisines-Privilège.com), dans ce cas Cuisines-Privilège.com est responsable de celles –ci et des éventuels risques d'erreurs liés à ces vérifications. Pour les autres départements Cuisines-Privilège.com ne vérifie pas les dimensions et la faisabilité du projet, dans ce cas le client est conscient et seul responsable de cette prise de dimensions et des éventuels risque d'erreurs liées à ces vérifications. Le client reconnaît qu'il est apte à effectuer ces vérifications. Si non, il doit se faire conseiller par un professionnel (architecte, décorateur). cuisines-privilege.com ne saurait être tenu pour responsable des erreurs ou oublis du client qui a décidé sciemment de s'occuper de cette prise de dimensions et vérification technique. Il en est de même pour le client qui habite dans les départements 06 et 83 qui ne choisit pas l'option prise de dimensions par Cuisines-Privilège.com .

Article 4 - Procédure et modalité de règlement

Pour les départements :06 et 83.

-Lorsque le contrat ne comporte que la fourniture de Produits, sans travaux de pose, le prix

Est payable comme suit :

- un acompte égal à 40% du prix total à la commande,
- le solde, soit 60 % du prix total, le jour de la livraison initialement convenu, même en cas de report de cette date du fait du Client.

-Lorsque le contrat comprend la fourniture de Produits, ainsi que des Prestations de pose, le

Prix est payable comme suit :

- un acompte égal à 40% du prix total à la commande,
- le solde du montant du matériel et de la livraison du prix total, le jour de la livraison initialement convenu, même en cas de report de cette date du fait du Client.
- et, à la fin des prestations de pose : le montant du prix des travaux.(en cas de pièces manquantes 5% maximum du montant de la pose pourra être retenue).Un mail sera envoyé au client 10 jours avant la livraison pour rappeler ces modalités et les montants à verser.

Pour les autres départements :

-Lorsque le contrat ne comporte que la fourniture de Produits, sans travaux de pose, le prix

Est payable comme suit :

- un acompte égal à 40% du prix total à la commande,
- le solde, soit 60 % du prix total, 5 jours avant le jour prévu de livraison, même en cas de report de cette date du fait du Client (le matériel étant dans notre dépôt et vérifiable). Le paiement sera effectué uniquement via notre paiement en ligne sécurisé. Un mail sera envoyé au client 10 jours avant la livraison pour rappeler ces modalités et les montants à verser.

Article 5 - Prix

Les prix indiqués sur le site cuisines-privilege.com sont exprimés toutes taxes comprises (TTC) hors frais de livraison et de pose. Les frais de livraison peuvent varier en fonction de l'adresse de livraison du client et du volume des marchandises commandées. Les frais de livraison seront précisés si cas particulier (volume supérieur à 6m³, accès particulier, par exemple sans ascenseur, zone éloignée de nos points de stockage, montagne, ect...) avant la commande sur simple demande du client ou après la réception de celle-ci si le client n'a fait aucune demande. Les frais de livraison sont facturés à la fin de la commande et viennent s'ajouter au prix des marchandises commandées. Un devis de pose précis sera effectué si le client désire cette prestation.

cuisines-privilege.com se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de l'enregistrement des commandes sous réserve de disponibilité à cette date.

Article 6 - Réserve de propriété et risques

Cuisines-privilege.com conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Le défaut de paiement de l'une des échéances pourra entraîner la revendication des biens.

Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert au client, dès la livraison (ou réception du matériel par le client qui enlève directement le matériel chez notre transporteur), des risques de perte et de détérioration des biens achetés ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

Article 7 – La disponibilité

Le client prend acte et accepte d'ores et déjà que Cuisines-privilege.com honorera sa commande dans la limite de ses stocks disponibles et de ceux de ses partenaires et fournisseurs.

Cuisines-privilege.com mettra tout en œuvre pour traiter toutes les commandes.

Le cas échéant, afin de satisfaire ses clients et dans un effort de relation commerciale satisfaisante et sereine, Cuisines-privilege.com proposera au client, le remboursement des sommes effectivement débitées sous forme d'un bon d'achat ou par virement ou par chèque.

Article 8 – Informations produits

Cuisines-privilege.com précise avec la plus grande rigueur, les informations mises en ligne et concernant les caractéristiques essentielles des produits grâce notamment aux descriptifs techniques des partenaires et fournisseurs et de photographies et/ou vidéos des produits et ce, dans la limite de la technique. En cas de contestation seul les notifications du bon de commande feront foi.

Article 9 – Paiement sécurisé

En cas de règlement par carte de paiement, la commande du client ne sera validée qu'après débit du compte effectué sur autorisation des centres de paiement compétents.

En cas de défaut d'autorisation, la commande du client ne pourra pas être prise en compte.

Le paiement en ligne par carte de paiement est réalisé via le système de sécurité " 3D Secure " qui permet le cryptage des coordonnées bancaires du client lors de leur transmission sur le réseau.

Article 10 - Modalités de Livraison

Les produits achetés sur le site Cuisines-privilege.com font l'objet d'une livraison par transporteur ou retrait de la marchandise par le client directement chez notre transporteur avec accord de celui-ci (cette prestation est également payante, carréception, vérification, stockage et dont du matériel au client), se renseigner pour montant exact du retrait (prix base= 120€TTC).

Les Produits acquis par le Client seront livrés en France dans le délai maximum mentionné

Sur le bon de commande et à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande.

Conformément aux dispositions de l'article L 114-1 du Code de la consommation, le Client

Consommateur peut dénoncer le contrat de Vente de Produits par lettre recommandée avec

Demande d'avis de réception en cas de dépassement de la date de livraison du Produit

Excédant sept jours et non dû à un cas de force majeure.

Cette Vente est considérée comme rompue à la réception, par le Vendeur, de la lettre par laquelle le Client consommateur l'informe de sa décision, si la livraison des Produits n'est pas intervenue entre l'envoi et la réception de cette lettre. Le Client consommateur exerce ce

droit dans un délai de soixante jours à compter de l'expiration du délai maximum indiqué sur le bon de commande.

Les bons réflexes à adopter lors de la livraison :

En présence du transporteur vérifier :

- L'état apparent des colis
- L'état des produits à l'intérieur des colis (pour électroménagers, évier et matériel fragile)
- La bonne conformité des produits par rapport au bon de livraison d'une part et à la marchandise commandée d'autre part.
- La réalisation de l'ensemble des prestations auxquelles vous avez souscrit lors de la validation de la commande.

Si la remise est conforme :

- Mentionner sur le bon de livraison le bon état de l'emballage et des produits,
- Dater, indiquer clairement votre nom en majuscules et signer le bon de livraison.

Si la remise est non conforme

- Mentionner sur le bon de livraison le problème rencontré :
Prestation non réalisée, emballage abîmé, produit abîmé après déballage, produit incomplet ...
- Le matériel ne pourra être refusé par le client sans accord au moins téléphonique de Cuisines-privilege.com.

A la moindre interrogation, contacter le service client de Cuisines-privilege.com au.0964148698.

Les Retraits Directs au dépôt :

Le client est prévenu 10 jours avant le jour de retrait (semaine prévu initialement lors de la commande ferme) par un mail lui précisant le jour de retrait prévu (le jour peut être modifié directement entre le client et le transporteur sans excéder une semaine d'écart de la date prévu) et les soldes restant à payer .

Un rendez-vous est pris téléphoniquement par le client pour convenir de son passage au dépôt et du retrait du matériel. Lorsque le client se présente au dépôt pour y retirer sa marchandise, il doit se prémunir de **sa carte d'identité, de sa commande et de son mail de confirmation de retrait.**

Lors du retrait, les produits seront mis à disposition du client. Le client doit prendre ses dispositions afin de charger son véhicule par ses propres moyens.

Les horaires d'ouverture peuvent varier d'un dépôt à l'autre. Le client doit prendre connaissance des horaires de son dépôt auprès de Cuisines-privilege.com.

La livraison à domicile :

La livraison à domicile réalise le dépôt des produits commandés dans le domicile, avec déballage des produits fragile par le client.

Le client est prévenu 10 jours avant le jour de livraison (semaine prévu initialement lors de la commande ferme) par un mail lui précisant le jour de livraison et les soldes restant à payer.

Le client est contacté téléphoniquement par le transporteur afin de convenir d'une heure de livraison (un créneau de livraison de 4 heures sera proposé), La veille ou 2 jours avant le jour prévu.

Lors de la prise de rendez-vous téléphonique avec le transporteur, le client devra expressément signaler toutes difficultés d'accès ou de passage que les livreurs pourraient rencontrer.

Le client s'engage à être présent le jour de la livraison convenu avec le livreur et à vérifier la conformité de la commande à sa réception.

En cas d'impossibilité de livraison le jour du rendez vous du fait de difficultés d'accès, en cas de difficultés particulière non signalées par le client au préalable en cas d'absence du client au rendez vous convenu avec le transporteur, des frais supplémentaires seront facturés par le transporteur.

En cas de fausses informations, ou prises de mesures erronées effectuées par le client, les frais supplémentaires liés à la location d'élévateurs, de stockage, de retour de marchandises seront exclusivement à la charge du client.

Tous les frais supplémentaires liés à la location d'élévateurs, stockages ou liés à l'absence du client (en violation des engagements pris lors du rendez-vous) et risques de dommages résultant de ces contraintes seront à la charge du client. Une prestation de livraison par nacelle par la fenêtre pourra être étudiée. Cette prestation entraînera un surcoût qui sera refacturé au client; à sa demande, un devis devra être réalisé.

Si un produit est exceptionnellement lourd (colis >90 kgs) et que sa livraison nécessite une manutention (ascenseur trop petit, escalier en colimaçon, passage du produit à la verticale) la livraison pourra nécessiter un équipage supplémentaire et cette prestation sera facturée au client par le transporteur.

En signant le bon de livraison sans y mentionner de réserves précises, le client atteste que les articles livrés sont en parfait état, qu'ils sont conformes à sa commande, conformément aux conditions de vente de l'expéditeur.

A défaut de réserves précises du client sur le bon de livraison décrivant les dommages éventuellement constatés, aucune réclamation ne pourra être formulée auprès du transporteur.

La mention "sous réserve de déballage" est inopposable à Cuisines-privilege.com.

L'expédition des produits ne pourra s'effectuer que sur le territoire Français métropolitain et Monaco.

Tout changement d'adresse par le client fera l'objet d'une étude de faisabilité et sera soumis à des éventuels frais supplémentaires qui lui seront indiqués par notre service client.

Si le client souhaite différer la date de livraison (uniquement pour cas de force majeure), celui-ci devra prévenir Cuisines-privilege.com par courrier ou mail à l'adresse :

Cuisines-privilege.com2567 chemin de Saint Claude 06600 Antibes. Ou contact@cuisines-privilege.com

Un devis de notre transporteur sera alors adressé au client (pour les frais de stockages) qui devra accepter celui-ci ou retirer le matériel, le matériel devra être réglé en totalité à Cuisines-privilege.com immédiatement dans les deux cas.

Si le client découvre un défaut ou un meuble abimé lors de la livraison ou du retrait chez le transporteur, celui-ci fera parvenir des photos à Cuisines Privilège par mail avec la dénomination du ou des défauts. Cuisines Privilège recommandera gratuitement le matériel défectueux et le tiendra à disposition du client chez le transporteur .Si le client le désire il peut faire livrer à sa charge le matériel à son domicile.

Article 11 - Satisfait ou remboursé

En application de l'article L 121-20 du Code de la Consommation le client dispose d'un délai de 7 jours francs pour exercer son droit de rétractation. Celui-ci peut donc pendant cette durée de 7 jours retourner son produit, à ses frais, accompagné de sa facture.

Les délais mentionnés ci-dessus courent à compter du jour de la réception de la commande.

Ces dernières dispositions ne s'appliquent pas à toute commande faite par le client pour un produit sur mesure personnalisé (attention tous nos meubles de cuisines sont fabriqués à la demande avec coloris de caisse, de portes, poignées (perçage des portes) sensd'ouverture. A ce titre ceux -ci sont exclus de la possibilité de retour.

Dans l'hypothèse du retour de marchandises visé à l'alinéa 1er du présent article, le client est tenu des risques du transport.

Procédure de retour:

Le client devra renvoyer son produit directement à l'adresse suivante à ses frais, en joignant une copie de sa facture pour identification de sa commande :Cuisines Privilège2567 chemin de Saint Claude06600 Antibes

D'autre part le client sera tenu de confirmer sa rétractation par lettre recommandée précisant le motif de son annulation accompagnée du justificatif de réexpédition de son produit à l'adresse suivante:

Cuisines Privilège2567 chemin de Saint Claude06600 Antibes

Frais de retour :

Les frais de retour sont à votre charge.

Les retours ne seront acceptés par Cuisines-privilege.com et donneront lieu à échange ou remboursement seulement si :

- La procédure de retour est respectée
- Le matériel n'a pas été utilisé (ne possède aucune rayure, accrochage, saleté, dommage, n'a subi aucune intervention de quelques manières que ce soit et emballé avec son emballage d'origine non souillé).

Lorsque le droit de rétractation est exercé, Cuisines-privilege.com s'engage à rembourser le client dans un délai de 30 jours suivant la date à laquelle ce droit a été exercé.

Cuisines-privilege.com conseille à son client de souscrire une assurance spécifique auprès du transporteur de la valeur marchande des produits. Elle est nécessaire pour que le client puisse se prémunir contre tout cas de détérioration ou de spoliation ou de perte des produits par le transporteur.

Dans tous les cas le retour sont aux frais, à la charge et aux risques du client.

Article 12 - Charte Ethique et réciprocité

Cuisines-privilege.com assure à ses clients par les présentes conditions générales que les produits mis en vente en ligne sur le site respectent la réglementation française en vigueur au jour de la commande.

Article 13 - La garantie

Après règlement complet de sa commande, le client bénéficie de la garantie légale de conformité ainsi que de la garantie contre les vices cachés conformément aux dispositions légales en vigueur des articles L.211-1 à L.212-2 du code de la consommation et des articles 1641 à 1649 du code civil sous réserve que les défauts invoqués soient signalés à Cuisines-privilege.com dès leur apparition, par l'envoi de photographies.

Les meubles gamme premium sont garantis 5 ans pièces, les meubles gamme Privilège sont garantis 2 ans pièces. L'électroménager est garanti 2 ans pièces et mains d'œuvre (sauf le posable 1 ans pièces).

La mise en jeu de cette garantie suppose, au préalable, que les conditions suivantes soient réunies :

- 1. Nos spécialistes confirment que le produit est bien conforme au produit qui vous a été envoyé, sans dommage, modification, ni intervention d'aucune sorte.
- 2. Le défaut dont vous vous prévaluez ne résulte pas :
 - d'une utilisation anormale ou non conforme ;
 - d'une usure ou d'un vieillissement normal ;
 - d'un événement accidentel ou, plus généralement, d'une cause externe (telle que l'intervention de tout tiers non autorisé sur le produit ou défaut lié à l'usage de votre produit)

Article 14 - Litiges et responsabilité

Le client est tenu de vérifier l'exhaustivité, la véracité des renseignements qu'il fournit à Cuisines-privilege.com lors de la commande et notamment l'adresse de livraison.

Le client est responsable des renseignements qu'il aura fournis lors de son inscription et à la commande. Cuisines-privilege.com ne peut être tenue responsable d'éventuelles erreurs de saisie qui pourraient provoquer des erreurs de livraison.

Cuisines-privilege.com ne peut être tenue responsable d'éventuelles erreurs commises par le client et/ou du non respect par le client des modalités de livraison et rendez-vous qu'il aura lui-même fixé avec le transporteur.

Sans limiter les paragraphes précédents, la responsabilité de Cuisines-privilege.com aux termes des présentes Conditions Générales ne peut excéder une somme égale aux sommes payées ou payables lors de la transaction à l'origine de ladite responsabilité, quelle que soit la cause ou la forme de l'action concernée.

Sont considérés comme cas fortuit ou force majeure exonératoires de responsabilité tous faits ou circonstances irrésistibles, imprévisibles et indépendants de la volonté des parties notamment en cas de grève totale ou partielle de transporteurs accident routier, et de catastrophes naturelles telles que les inondations, neige ou incendies.

Le choix et l'achat d'une marchandise par le client sont sous sa seule et unique responsabilité. Par conséquent, l'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits notamment pour cause d'incompatibilité du matériel ne peut donner lieu à aucun dédommagement, remboursement ou mise en cause de la responsabilité de Cuisines-privilege.com, sauf dans le cas d'un vice caché avéré, d'une non-conformité d'une défectuosité ou de l'exercice du droit de rétractation prévus par le code de la consommation.

Les produits vendus sur le Site sont destinés à un usage privé. Ils ne peuvent en aucun cas être utilisés à titre professionnel par les associations ou collectivités, ne répondant pas aux normes d'usage professionnel.

Article 15 - Loi informatique, fichiers et libertés

Conformément à la loi française "Informatique et libertés" n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, le client possède un droit d'accès et de rectification aux informations le concernant et il peut exercer ce droit en envoyant un courrier à l'adresse suivante :

Cuisines Privilège2567 chemin de Saint Claude06600 Antibes

Article 16 – Règlement des litiges

Les présentes Conditions Générales de vente, la commande et tous les actes qui en découlent seront exécutés et interprétés conformément au droit français.

Les parties rechercheront, avant tout contentieux, un éventuel accord amiable.

Tout litige de toute nature ou toute contestation relative à la formation ou l'exécution de la commande, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera à défaut d'accord amiable, de la compétence des Tribunaux français.

Article 17 – Divisibilité des clauses

Le fait qu'une clause quelconque des présentes conditions générales de vente devienne nulle, inopposable, caduque, illégale ou inapplicable du fait d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, le client ne pourra remettre en cause la validité, la légalité, l'applicabilité des autres stipulations des présentes conditions générales de vente qui resteront en vigueur.

Le client restera tenu d'exécuter ses obligations contractuelles et ne pourra, à ce titre, se prévaloir d'une quelconque exonération de responsabilité.

Le Client :

Le Soussigné déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente (4 pages) dont un Exemplaire lui a été remis et en accepte les termes sans exception, ni réserves.

Nom :

Prénom :

A :

Le :

Signature :